

Modalités de création au conseil d'un groupe ad hoc

Par niel, le **30/05/2006** à **10:31**

Bonjour à tous,
je vous sollicite car je recherche des renseignements relativement pointus et peut être que vous pourriez m'aider. En effet, je désirerais connaître les modalités permettant la création d'un groupe ad hoc au sein du Conseil. Quels sont les obligations d'un Etat membre pour qu'il "puisse" demander à la Présidence la création d'un tel groupe. je désirerais ainsi savoir si un texte réglemente la création de groupes ad hoc, car si le règlement intérieur du Conseil réglemente la création de groupes de travail "habituels", il n'est en aucun cas fait mention de la création de groupe ad hoc.

Merci par avance

Paul-Edouard